

Guide de l'accompagnement VAE 2023

Pourquoi choisir d'être accompagné par l'ISVV:

L'objectif de l'accompagnement est de soutenir le candidat durant le temps de préparation des dossiers de validation, de favoriser le travail d'écriture et de préparer l'entretien avec le jury.

Il va permettre au candidat de :

- > décrire son activité
- > formaliser ses expériences probantes
- > identifier les compétences à valoriser au regard du référentiel
- > structurer et organiser sa pensée pour la rédaction du dossier de validation
- > préparer l'entretien avec le jury

La méthode proposée à l'ISVV :

Grace à **8 heures** d'entretiens individualisés, l'aide méthodologique consiste à :

- > présenter la logique du dossier,
- > proposer une méthode pour décrire et analyser les activités,
- > organiser les données en fonction des rubriques du dossier écrit,
- > expliquer les attentes du jury et préparer l'entretien oral.

L'accompagnateur de l'ISVV:

L'accompagnateur VAE est un(e) enseignant-chercheur de l'ISVV, expert du diplôme qui

- > a développé des méthodes d'accompagnement
- > connaît parfaitement le référentiel du diplôme et les attentes du jury
- > aide à caractériser les activités et identifier les compétences métier

L'accompagnement, c'est donc :

- un conseil
- une écoute active
- un soutien méthodologique
- une motivation
- un coaching

L'accompagnement, ce n'est pas :

- un pronostic ou un jugement
- un Bilan de Compétences
- une formation
- une information
- une psychothérapie

Renseignements et demandes de dossier :

Service Formation Tout au Long de la Vie ISVV – VAE/VAP

Institut des Sciences de la Vigne et du Vin

210 Chemin de Leyssotte - 33882 Villenave d'Ornon

isvv.fc@u-bordeaux.fr

Les grandes étapes de l'accompagnement :

Etapes de l'accompagnement	Missions de l'accompagnateur	Pourquoi	Comment
Dépôt de demande d'accompagnement	• Prendre le premier RDV		• Par téléphone ou e-mail
Premier accueil du Candidat (<i>individuel ou collectif selon période</i>) (RDV 1 : 1 à 2 heures)	• Mettre à l'aise • Informer sur le déroulement de la prestation • Elaborer un planning de rendez-vous • Présenter le référentiel et les attentes de la certification	Pour : • libérer la parole, mettre en confiance • donner des points de repères sur le mode de validation, les objectifs et le déroulement de l'accompagnement • poser le cadre de l'accompagnement, les règles du jeu	En : • Présentant les objectifs et la durée de la prestation • Présentant la logique du dossier • Présentant le référentiel de la certification • Parlant de la confidentialité • Prenant en compte les dates de dépôt de dossier et les disponibilités du candidat
Accompagnement à la rédaction du dossier VAE (RDV 2 et 3 : 4 à 6 heures)	• Ecouter • Reformuler • Faire expliciter • Aider à hiérarchiser les idées • Ne pas juger • Toujours recentrer le discours par rapport au référentiel • Encourager	Pour : • favoriser la description de l'ensemble des activités et des compétences • repérer les activités et compétences pertinentes au regard du référentiel • repérer les manques et les atouts • valoriser l'expérience du candidat au regard du référentiel • favoriser le maintien de la motivation	En : • Analysant le parcours complet du candidat • Faisant constamment le lien avec le référentiel • Facilitant la rédaction
Préparation à l'entretien avec le jury (RDV 4 : 1 à 2 heures)	• Expliquer les attentes du jury • Aider à la structuration de la présentation orale • Répondre, autant que possible, aux questions du candidat	Pour : • rassurer • entraîner le candidat à se présenter et à présenter son dossier • préparer le candidat à répondre à certaines questions du jury	En : • Rappelant le rôle et les attentes du jury • Conseillant sur la posture à adopter face au jury • Simulant un entretien avec le jury • Apportant des recommandations pratiques pour le jour J.

Les modalités sont personnalisées selon le cadre de réalisation de l'accompagnement et le rythme du salarié. L'accompagnement peut se réaliser sur le temps de travail ou hors temps de travail.